

Je vais avoir un implant oculaire pour traiter ma cataracte

Le site du Docteur Jean-Benoît HIRLEMANN

Adresse du site : www.docvadis.fr/jean-benoit.hirlemann



Validé par

le Comité Scientifique Ophtalmologie

Au cours de la cataracte, le cristallin devient opaque, entraînant une baisse de la vue. L'évolution de la cataracte est très variable d'une personne à l'autre. Dans tous les cas, l'intervention chirurgicale est le seul véritable traitement de cette maladie.

Je mets un collyre pour ma cataracte

Ce collyre a pour but de ralentir l'évolution de votre cataracte et, pour l'instant, ce traitement vous convient. Si, toutefois, l'évolution de votre cataracte est telle que vous ressentez une gêne au quotidien, votre ophtalmologiste évaluera votre situation médicale et la nécessité d'avoir recours à une opération.

En quoi consiste l'opération de la cataracte ?

L'opération de la cataracte consiste à enlever le cristallin (lentille naturelle de l'œil) opacifié et à le remplacer par un implant (ou cristallin artificiel).

Qu'est-ce qu'un implant oculaire ?

Egalement appelé lentille intraoculaire, l'implant est dessiné de telle sorte qu'il vienne naturellement se loger dans l'œil, en remplacement du cristallin malade, pour améliorer/corriger la vision. L'implant est fabriqué dans des matériaux bien tolérés (Plexiglas, silicone, acrylique, hydrogel). Il reste définitivement dans l'œil, ne s'use pas et ne nécessite aucun soin particulier.

Comment choisit-on l'implant oculaire ?

Il est nécessaire de définir la puissance de la lentille qui sera placée dans l'œil en remplacement du cristallin. Celle-ci doit être adaptée à chaque patient et plus précisément à la longueur de l'œil opéré. Ce calcul est effectué quelques jours avant l'intervention.

Comment se déroule l'opération ?

L'opération se déroule généralement sous anesthésie locale. Vous êtes allongé(e), et le chirurgien pratique, sous microscope, une minuscule incision (environ 3 mm ou moins) pour laisser passer une sonde à ultrasons. Cette sonde fragmente le centre (noyau) du cristallin. Il reste alors à l'aspirer. En règle générale, l'enveloppe du cristallin (ou capsule) est conservée, et on y insère l'implant.

Cette intervention présente-t-elle des risques ?

Bien qu'elle soit parfaitement standardisée et suivie d'excellents résultats, l'opération de la cataracte n'échappe pas à la règle générale selon laquelle il n'existe pas de chirurgie sans risque. Il n'est donc pas possible à votre ophtalmologiste de garantir formellement le succès de l'intervention. Les complications sévères de l'opération de la cataracte sont cependant très rares. Avant l'intervention, votre ophtalmologiste vous remettra une fiche d'information qu'il vous demandera de signer. N'hésitez pas à lui demander des précisions sur le déroulement de l'intervention et à lui faire part de vos craintes éventuelles. Vous trouverez d'autres informations sur le site : www.sfo.asso.fr, onglet « La SFO et vous », fiches infos patients.

Combien de temps vais-je rester hospitalisé(e) ?

L'opération dure environ 20 minutes et est réalisée le plus souvent sous anesthésie locale. Il est possible, si votre état de santé général le permet, de rentrer chez vous le soir même de l'opération ou le lendemain. Dans le premier cas, vous devrez être accompagné(e) et ne pas rester seul(e) chez vous la première nuit.

Aurai-je encore besoin de lunettes ?

La mise en place de l'implant vous permettra d'éviter le port de verres correcteurs épais, voire dans certains cas de vous passer de lunettes. En fait, cela va dépendre du type d'implant choisi. Dans le cas d'une lentille monofocale classique, vous pourrez choisir une vision sans lunettes de près ou de loin. Les implants oculaires multifocaux sont, quant à eux, des implants souples qui permettent le plus souvent (80 % des cas) de retrouver une vision « utilisable » de loin ou de près (6/10e). En cas de maladie associée de l'œil (glaucome évolué, maladie rétinienne ou cornéenne, astigmatisme important), ils sont proscrits.

Va-t-on m'opérer des deux yeux en même temps ?

Non. On espère de quelques jours à quelques semaines les interventions. Cela permet, en particulier, de voir le résultat de la première opération avant d'envisager la seconde.

Dois-je prendre des précautions particulières après l'opération ?

Une ordonnance vous sera remise à votre sortie, expliquant les précautions et le traitement médicamenteux à suivre (gouttes oculaires, port d'une protection oculaire la nuit). Vous devrez être examiné(e) le lendemain de l'intervention, et cinq à huit jours après. L'œil opéré est indolore, et la vision s'améliore rapidement. Toutefois, le temps de récupérer une vision suffisante, la conduite automobile et l'utilisation de machines ou d'instruments dangereux sont déconseillées. Attention aux infections. Protégez votre œil. Attendez au moins 48 h avant de vous faire un shampooing et renoncez au maquillage les trois jours suivant l'opération. Pendant quelques jours, évitez de trop solliciter votre vision et de fatiguer vos yeux.

La chirurgie de la cataracte concerne plus de 300 000 personnes chaque année. Les complications post-opératoires sont rares. Attention, après l'intervention, toute baisse subite de la vue, douleur ou rougeur de l'œil doit vous amener à consulter très rapidement.